



Exposition itinérante sur le risque inondation en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



INONDATION QUIZ



**Que faire en cas d'inondation ?
Comment réagir à la maison et à l'école ?
Où se renseigner ?**

1^e degré et collège

AVANT L'INONDATION

1 - Les inondations peuvent-elles venir ?

1. De la mer.
2. Des cours d'eau.
3. Des torrents dans les montagnes.

2 - Qu'est-ce qui peut causer une inondation ?

1. Des pluies violentes.
2. La fonte des neiges.
3. La pleine lune.
4. Un gros orage.
5. Des promeneurs malveillants.



3 - Où peut-on se renseigner pour connaître les zones inondables sur sa commune ?

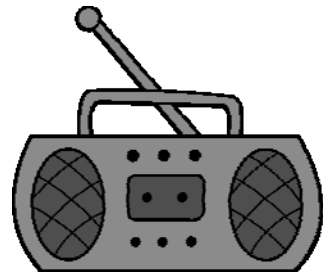
1. Sur le site internet de la préfecture.
2. Dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) disponible à la mairie.
3. En lisant les informations mentionnées sur les actes de vente ou de location des biens immobiliers.

4 - Quels sont les objets nécessaires à la survie en cas d'inondation ?

1. Des vêtements de rechange.
2. Une ampoule électrique.
3. Une radio à piles.

5 - Tu apprends qu'une grosse pluie arrive, que fais-tu ?

1. Chouette ! Je gonfle mon matelas pneumatique pour me préparer !
2. Je prends la voiture pour aller prévenir mes amis et ma famille.
3. Je me prépare un sac avec une radio à piles, une bouteille d'eau, mes papiers importants, mes médicaments, des vêtements chauds et un KWAY, une couverture.
4. J'appelle tout de suite les pompiers pour les prévenir que je suis en danger !



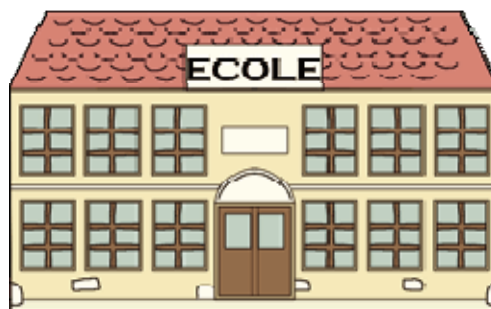
6 - Tu es en camping et tu apprends qu'une grosse pluie arrive, que fais-tu ?

1. Je vérifie que les piquets de ma tente sont bien plantés et j'en ajoute si nécessaire (il ne faudrait qu'elle se fasse emporter par l'eau).
2. Je me réfugie sur le toit de ma caravane ou de mon mobil-home.
3. Je me mets tout de suite en maillot de bain, ça m'évitera de mouiller mes vêtements.
4. Je quitte mon emplacement (tente, caravane, mobil-home) et je vais me renseigner à l'accueil du camping.

PENDANT L'INONDATION

7 - Tu es tranquillement dans ton école ou collège, mais ta classe commence à être inondé, que peux-tu faire ?

1. J'appelle mes parents pour qu'ils viennent me chercher.
2. J'écoute les consignes de mon professeur car le Plan Particulier de Mise en Sécurité a été déclenché.
3. J'ouvre en grand toutes les ouvertures pour que l'eau puisse sortir.
4. J'utilise mes livres et cahiers pour éponger l'eau.



8 - Les secours te demandent d'évacuer ta maison, que fais-tu ?

1. Je leur demande d'attendre un peu, je finis de jouer au Monopoly...
2. « Kiki le poisson rouge est sorti de son bocal pour aller faire un tour, je dois absolument le retrouver ! »
3. Je me résigne à les suivre, en abandonnant derrière moi toutes mes possessions terrestres (et Kiki).
4. Je leur réponds que dans le manuel il est écrit de ne surtout pas sortir de chez soi, donc je ne bougerai pas.

9 - En cas d'inondation, il peut être autorisé de circuler en voiture :

1. De nuit.
2. Lorsque vous ne connaissez pas la route.
3. En aucun cas. Il est préférable de rester à l'abri et de ne pas sortir. Beaucoup de routes seront coupées.

10 - Quel est le taux de communes concernées par le risque inondation en région PACA ?

1. 20%
2. 40%
3. 60%
4. 80%

Réponses

Question 1 :

Réponse : les 3. Les inondations peuvent venir à la fois de la mer, des cours d'eau et des torrents. Retrouvez ces informations dans les panneaux « Les inondations à cinétique lente », « Les inondations à cinétique rapide » et « Les inondations venant de la mer ».

Question 2 :

Réponse : 1, 2 et 4. Les inondations peuvent être causées par des pluies violentes, la fonte des neiges ou par un orage important. Retrouvez ces informations dans les panneaux « Les inondations à cinétique lente » et « Les inondations à cinétique rapide ».

Question 3 :

Réponse : les 3. Vous pouvez vous renseigner dans différents endroits afin d'obtenir les informations nécessaires : en préfecture, dans le DICRIM disponible en mairie et lorsque vos parents achètent ou louent un bien dans l'information acquéreur-locataire. Retrouvez ces informations dans le panneau « Information préventive ».

Question 4 :

Réponse : 1 et 3. Il est nécessaire de disposer de vêtements de rechange et d'une radio à piles pour écouter les informations et connaître les consignes de sécurité. Retrouvez ces informations dans le panneau « Information préventive ».

Question 5 :

Réponse : 3. Il est indispensable d'être bien préparé face à une inondation. Pour cela, vous pouvez déjà constituer un kit de sécurité. Retrouvez ces informations dans le panneau « Information préventive ».

Question 6 :

Réponse : 4. Le gestionnaire du camping est préparé à faire face à une inondation. Il est nécessaire de se rapprocher de l'accueil du camping en cas de fortes précipitations. Retrouvez ces informations dans le panneau « Faire face à la crise ».

Question 7 :

Réponse : 2. Le directeur de l'école assure la sécurité des élèves. Pour cela, un Plan Particulier de Mise en Sureté est réalisé dans chaque établissement scolaire. Retrouvez ces informations dans le panneau « Faire face à la crise ».

Question 8 :

Réponse : 3. Il est très important de respecter les consignes données par les autorités.

Question 9 :

Réponse : 3. Circuler en voiture est très dangereux en cas d'inondation. Il est recommandé de rester à l'abri et de ne pas sortir. Retrouvez ces informations dans le panneau « Information préventive ».

Question 10 :

Réponse : 4. Le risque inondation est très fortement présent sur la région. 3 communes sur 4 sont concernées par ce risque. Retrouvez ces informations dans le panneau « En Région PACA ».



Exposition itinérante sur le risque inondation en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



INONDATION QUIZ



**Que faire en cas d'inondation ?
Comment réagir à la maison et à l'école ?
Où se renseigner ?**

Grand public

AVANT L'INONDATION

- 1 - Les inondations peuvent-elles venir ?
 1. De la mer.
 2. Des cours d'eau.
 3. Des torrents dans les montagnes.
- 2 - Où peut-on se renseigner pour connaître les zones inondables sur sa commune ?
 1. Sur le site internet de la préfecture.
 2. Dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) en demandant à la mairie.
 3. En lisant les informations mentionnées sur les actes de vente ou de location des biens immobiliers.
- 3 - Que signifie une crue centennale ?
 1. Une crue qui se produit une fois tous les 100 ans.
 2. Une crue qui arrive 100 fois par an.
 3. Une crue qui peut se produire une fois sur 100 chaque année.

PENDANT L'INONDATION

- 4 - La vigilance météorologique est classée en :
 1. 1 niveau.
 2. 2 niveaux.
 3. 3 niveaux.
 4. 4 niveaux.
- 5 - Quelles sont les installations sensibles à l'eau en cas d'inondation ?
 1. La climatisation.
 2. La chaudière gaz.
 3. Le compteur électrique.
- 6 - Pourquoi est-il important d'avoir un kit de survie à portée de main en cas d'inondation ?
 1. Il peut servir pour protéger les affaires avant une inondation.
 2. Un kit de survie contient tout ce qui peut être utile en cas d'inondation (eau potable, lampe torche...).
 3. Il peut servir de gilet de sauvetage.
- 7 - Afin de pouvoir être correctement indemnisé, que faut-il mettre à l'abri de l'inondation ?
 1. Les albums photos.
 2. Les factures.
 3. Les papiers d'identité.
- 8 - Quel outil permet de réglementer les permis de construire de maisons neuves ou activités nouvelles en zone inondable ?
 1. Le PPRI (Plan de Prévention des Risques inondations).
 2. Le PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations).
 3. Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).
 4. Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité).
- 9 - Vous vous retrouvez sur une route coupée par un ruisseau, que faites-vous ?
 1. J'utilise le principe de la poussée d'Archimède en remplissant ma voiture d'eau à l'avance pour qu'elle ne se fasse pas emporter en traversant.

2. Je verrouille les portières pour que l'eau ne rentre pas et je traverse en voiture.
3. Je fais demi-tour et je cherche un lieu en hauteur pour attendre.

10 - Vos enfants sont à l'école, que faites-vous ?

1. Je me dépêche d'aller les chercher (je viens juste d'acheter un 4x4 familial, il est super confortable, il passera partout dans l'eau).
2. Je ne fais rien car l'école a activé son Plan Particulier de Mise en Sécurité. Mes enfants sont donc à l'abri.
3. J'appelle l'armée pour qu'ils aillent les chercher en hélico.

11 - Que devez-vous faire si vous avez été victime d'une inondation pour vous faire indemniser vos biens endommagés ?

1. Jouer au loto pour tout racheter.
2. Prendre contact avec sa mairie pour savoir si la collectivité a reçu un arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle.
3. Déclarer à son assurance les dégâts en transmettant le plus rapidement possible des photos et factures.

Réponses

Question 1 :

Réponse : Les 3. Les inondations peuvent venir à la fois de la mer, des cours d'eau et des torrents. Retrouvez ces informations dans les panneaux « Les inondations à cinétique lente », « Les inondations à cinétique rapide » et « Les inondations venant de la mer ».

Question 2 :

Réponse : Les 3. Vous pouvez vous renseigner auprès de la préfecture, dans le DICRIM disponible en mairie et dans les actes de location ou d'achat. Retrouvez ces informations dans le panneau le panneau « Information préventive ».

Question 3 :

Réponse : 3. Retrouvez ces informations dans le panneau « inondations à cinétique rapide »

Question 4 :

Réponse : 4. Il existe 4 niveaux de vigilance différents permettant d'informer la population et les autorités sur les risques météorologiques. Retrouvez ces informations dans le panneau « Prévision des crues ».

Question 5 :

Réponse : les 3. Retrouvez ces informations dans le panneau « Réduction de la vulnérabilité ».

Question 6 :

Réponse : 2. Il est indispensable d'être préparé face à une inondation : vous pouvez d'ores et déjà vous préparer un kit de sécurité. Vous trouverez plus d'information sur le panneau « Information préventive ».

Question 7 :

Réponse : les 3. Afin d'être indemnisé en cas d'inondation, il est nécessaire de mettre à l'abri de l'eau certains objets comme les photos, les factures ou les contrats d'assurances. Retrouvez ces informations dans le panneau « Etre assuré face aux inondations ».

Question 8 :

Réponse : 1. Le Plan de Prévention du Risque inondation est un document réalisé par l'Etat qui réglemente l'utilisation des sols en zone inondable. Retrouvez ces informations dans le panneau « panneau Prévention ».

Question 9 :

Réponse : 3. Circuler en voiture est très dangereux en cas d'inondation. Il est recommandé de rester à l'abri et de ne pas sortir. Retrouvez ces informations dans le panneau « Information préventive ».

Question 10 :

Réponse : 2. Le directeur de l'école assure la sécurité des élèves. Pour cela, un Plan Particulier de Mise en Sureté est réalisé dans chaque établissement scolaire. Retrouvez ces informations dans le panneau « Faire face à la crise ».

Question 11 :

Réponse : 2 et 3. Suite à une inondation, il est nécessaire de prendre rapidement contact avec son assurance pour transmettre photos et factures des biens sinistrés. Retrouvez ces informations dans le panneau « Etre assuré face aux inondations ».